

BULLETIN MUNICIPAL



Numéro 31
25 février 2010

DE 2003 À 2010...

Dans ce numéro :

Conseil Municipal	2
Editorial	3
Etat civil	4
Action municipale	6
Vie communale	8
Patrimoine historique	16
Feuilleton : 1868	20
Infos pratiques	22

Sommaire :

- Traversée de Ney : des travaux importants.
- Ecole : numérisation au programme.
- Cérémonies patriotiques.
- Les calins se montrent, en France comme en Allemagne.
- Les gardiens de l'histoire nous racontent notre village.



CONSEIL MUNICIPAL



MUNICIPALES 2008

Le dimanche 9 mars 2008 les électeurs se rendaient aux urnes pour le renouvellement du conseil municipal. Une seule liste de 15 candidats était proposée aux suffrages du premier tour de scrutin. Il n'y eu pas de deuxième tour le 16 mars. En effet les quinze conseillers potentiels avaient tous obtenu la majorité dès le 9 mars avec des succès divers mais sans équivoque.

Il convient de préciser que quatre membres de l'équipe précédente ne s'étaient pas représentés. Quatre nouveaux avaient fait acte de candidature : Véronique Bouillet, Joëlle Steinmesse, Myriam Cattenoz et Patrice Anthonioz.

La nouvelle assemblée était réunie le samedi 15 mars salle du conseil municipal à la mairie, afin de désigner la nouvelle municipalité.

Après avoir été facilement réélu, le maire Claude Bourgeois, seul candidat, a remercié les conseillers pour la confiance qu'ils venaient de lui témoigner. Il a rappelé qu'habitant de Ney depuis 20 ans, il abordait son 4^e mandat au sein de l'équipe municipale et donc sa deuxième mandature en qualité de premier magistrat. Il précisa aussi qu'en tant qu'ex-champagnolais il appréciait d'avoir été adopté, à part entière par la population de Ney et que, personnellement, il se sentait désormais un « vrai calin » !

Les adjoints ont été reconduits à leur poste; MM.Claude Cattenoz, premier adjoint, Philippe Cattenoz, deuxième adjoint et Christine Gras, troisième adjoint.

Malgré son caractère officiel et rigoureux dans la forme, la réunion s'est terminée empreinte d'une chaleureuse convivialité.

Prochaines « municipales » en 2014.

NOM	Né en	Profession
Claude BOURGEOIS Maire	1950	technico-commercial
Claude CATTENNOZ 1 ^{er} Adjoint	1951	agriculteur
Philippe CATTENNOZ 2 ^{ème} Adjoint	1959	comptable
Christine GRAS 3 ^{ème} Adjoint	1956	profession libérale
Patrice ANTHONIOZ	1963	chef d'entreprise
Véronique BOUILLET	1960	Auxiliaire de vie
Bruno CATTENNOZ	1962	conducteur offset
Laurent CATTENNOZ	1977	agriculteur
Myriam CATTENNOZ	1969	hôtesse d'accueil
Martine CATTENNOZ-DUNAND	1957	secrétaire de mairie
Jean Marc DUVAL	1972	commercial
Gilles GRANDVUINET	1960	deviseur
Joëlle STEINMESSE	1953	secrétaire
Gilles TABALLET	1958	commerçant
Laurent THIABAUD	1961	ouvrier spécialisé

EDITORIAL



«Enfin, le voilà quand même ce Bulletin Municipal que l'on nous annonçait depuis plusieurs années !»

Cette réflexion ou cette pensée sera sans doute pour un grand nombre d'entre vous la réaction première lors de l'ouverture de la boîte à lettres, avec j'en conviens, une vraie justification du mot « enfin ». Nous avons toujours eu du mal à bien respecter les dates de parution prévues lors des éditions précédentes, mais cette fois il faut le reconnaître nous avons rencontré un grand trou d'air, le dernier bulletin datant de septembre 2003.

Si le sentiment unanime du Conseil Municipal, quant à la nécessité de faire paraître un bulletin chaque année, a toujours été présent, la volonté n'a pas été assez grande. D'autres sujets, d'autres actions l'ont en partie effacée.

Heureusement Jean Caseaux et Pierre Chamberland nos deux principaux auteurs n'ont eux, jamais renoncé, et avec l'arrivée de nouveaux conseillers, notamment Patrice Anthonioz que je remercie pour la mise en page, nous avons pu redonner une nouvelle dynamique et mener à terme cette édition.

Si vous souhaitez faire paraître un article sur la vie communale, sur vos passions, sur un évènement qui a marqué votre vie..., les pages du prochain bulletin vous sont ouvertes et c'est avec beaucoup d'intérêt que nous vous accueillerons à la commission chargée de la communication.

Dans le dernier bulletin en 2003, j'évoquais les grands chantiers à mettre en route dans notre commune : l'aménagement de la traversée de Ney et notre approvisionnement en eau potable.

L'année 2010 doit en voir l'aboutissement, nous aurons bientôt de l'eau de Vers Cul dans nos verres et la voirie aux deux entrées de notre village sur la RD 471 sera enfin rénovée afin d'assurer la sécurité des usagers et surtout une vie plus tranquille et plus agréable aux riverains.

Bien d'autres points sont à améliorer, notamment au niveau de la voirie. Nous en avons parfaitement conscience mais nous sommes contraints d'étaler ces gros travaux dans le temps afin de respecter un certain équilibre financier qui pourrait en plus être rompu par l'application de la nouvelle loi fiscale concernant la suppression de la taxe professionnelle.

Le Conseil Municipal et la municipalité ont principalement en charge la gestion financière et matérielle de la commune. Avec vous, les Calins, nous avons tous la responsabilité de faire vivre ce village.

Si nous voulons un village où il se passe des choses, où l'on ne s'ennuie pas, où l'on se connaît, où chacun trouve sa place, en résumé où l'on se sent bien, il faudra continuer à s'engager et à participer. Les diverses associations qui sont les piliers de l'animation et du mieux vivre, ont besoin de nouveaux membres actifs, n'hésitez pas elles vous attendent.

J'adresse un grand merci à tous les responsables associatifs pour leur dévouement et leur persévérance. Ils méritent le soutien de tous et notre aide pour ne pas cesser d'y croire.

L'année 2010 s'annonce économiquement difficile et certains d'entre nous en subiront peut-être les conséquences. Je souhaite qu'ils trouvent aide et réconfort afin de traverser au mieux cette période de crise. Avec un peu de retard, une fois de plus, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur.

Claude Bourgeois.

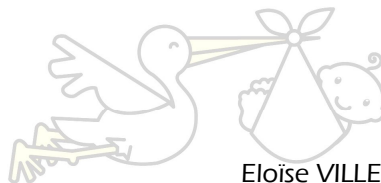
« Si nous voulons un village où l'on se sent bien, il faudra continuer à s'engager et à participer »

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Kylian LANGLOIS,
le 21/10/2009 à Lons le Saunier
Melina DUVAL,
le 23/09/2009 à Lons le Saunier
Julian DUVAL,
le 25/07/2009 à Lons le Saunier
Mathys GRAPPE,
le 10/07/2009 à Lons le Saunier
Elliot FUMEZ-BADOZ,
le 26/06/2009 à Lons le Saunier
Clément TONIUTTI,
le 08/06/2009 à Lons le Saunier
Nina GARCIA-ROUSSEL,
le 10/05/2009 à Lons le Saunier
Byron MATHY,
le 17/04/2009 à Lons le Saunier
Timéa GODARD,
le 28/11/2008 à Lons le Saunier
Julien ETHIEVANT,
le 08/05/2008 à Lons le Saunier
Enzo NANNI,
le 24/04/2008 à Lons le Saunier
Lallie PILLOT,
le 05/01/2008 à Lons le Saunier

Tom BERNARD,
le 04/10/2007 à Lons le Saunier
Timéo BARRIOD,
le 07/09/2007 à Lons le Saunier
Mélissa PY,
le 03/07/2007 à Lons le Saunier
Juline COURDIER,
le 16/06/2007 à Pontarlier
Suzon GARCIA-ROUSSEL,
le 01/06/2007 à Lons le Saunier
Lydie ANTHONIOZ,
le 26/05/2007 à Lons le Saunier
Alexe GRAPPE,
le 29/01/2007 à Lons le Saunier
Lyna ROUX,
le 13/12/2006 à Besançon
Corentin PILLOT,
le 07/02/2006 à Lons le Saunier
Flora PARENT,
le 05/02/2006 à Lons le Saunier
Louanne PY,
le 26/07/2005 à Lons le Saunier
Evita DUVAL,
le 22/06/2005 à Lons le Saunier



Eloïse VILLET,
le 17/04/2005 à Pontarlier
Gladys MULLER,
le 11/04/2005 à Lons le Saunier
Sophie BODROGI,
le 14/02/2005 à Lons le Saunier
Jade KRUMMENACHER,
le 05/01/2005 à Lons le Saunier
Emma COURDIER,
le 16/10/2004 à Pontarlier
Maureen GRAPPE,
le 13/09/2004 à Lons le Saunier
Clémence MAITRE,
le 09/05/2004 à Lons le Saunier
Noémie QUATREPOINT,
le 27/12/2003 à Lons le Saunier
Sarah MILLET,
le 10/12/2003 à Lons le Saunier
Valentin BODROGI,
le 31/10/2003 à Lons le Saunier
Paloma DUVAL,
le 19/09/2003 à Lons le Saunier
Dylan JAQUIER,
le 30/07/2003 à Lons le Saunier
Mehra PAGET,
le 12/02/2003 à Lons le Saunier

MARIAGES :

Nadine CATTENOZ & Julien MOUTENET le 05/09/2009 à Ney
Emilie PAILLOUX & Sylvain QUINTARD le 06/06/2009 à Ney
Anne MICHEL et David KRATTINGER le 30/05/2009 à Ney
Karine WASYLCZYK & Philippe GOUGET le 02/05/2009 à Ney
Elise GINDRE & Florent NEKKAA, le 12/07/2008 à Ney
Béatrice BOURGEOIS & Hugo MODOUX, le 25/08/2007 à Ney
Marie-Pascale CATTENOZ & Jérôme DI PAOLI, le 05/08/2006 à Ney
Catherine HUTELLIER & Laszlo BODROGI, le 13/08/2005 à Ney
Elodie MOUREAUX & Ludovic SIGONNEY, le 29/05/2004 à Ney
Sylviane CATTENOZ & Nicolas VUILLET, le 07/11/2003 à Ney
Christelle CHAMBERLAND & Geoffrey Maxwell ADAM, le 30/08/2003 à Ney
Valérie CHAUVIN & Philippe DAVID, le 16/08/2003 à Ney
Valérie MAIRE & Roger CHAUDEY, le 26/07/2003 à Ney
Noëlle COUËT & René GIRARDIN, le 10/05/2003 à Ney



ETAT CIVIL

DECES :

Yves GAUDRON, 63 ans,
le 08/12/2009 à Pontarlier

Georges BAILLY, 82 ans,
le 05/10/2009 à Mont Sur Monnet

Jean GUITTARD, 72 ans,
le 18/09/2009 à Besançon

Lucien MONNOYEUR, 84 ans,
le 17/07/2009 à Ney

Jacques CATTENOZ, 85 ans,
le 13/05/2009 à Fontaine Les Dijon

Michel DEBRAY, 58 ans,
le 04/12/2008 à Ney

Geneviève MALARBET épouse GRESSET, 66 ans,
le 20/09/2008 à Besançon

Camille BOFFETTI, 81 ans,
le 19/06/2008 à Champagnole

Michel MOUTENET, 78 ans,
le 15/03/2008 à Dole

Jacques DUVAL, 77 ans,
le 02/02/2008 à Champagnole

Gabriel CATTENOZ, 76 ans,
le 21/01/2008 à Champagnole

Adrien DUVAL, 84 ans,
le 23/11/2007 à Champagnole

Monique REGARD épouse BLONDEAU, 73 ans,
le 10/11/2007 à Champagnole

Pierre DUVAL, 79 ans,
le 14/10/2007 à Besançon

André MARTINET, 88 ans,
le 03/01/2007 à Dole

Manuel DAS NEVES, 78 ans,
le 27/11/2006 à Besançon

Guyène ALBERT, 70 ans,
le 22/11/2006 à Ney

Liliane BERA épouse FATOUX, 67 ans,
le 05/11/2006 à Montmirey le Château

Juliette CRINQUAND, 82 ans,
le 09/06/2006 à Champagnole

Michel BOUSSON, 74 ans,
le 18/03/2006 à Champagnole

Gilbert TOLLE, 79 ans,
le 26/02/2006 à Champagnole

Odile ROUSSET épouse RENAUD, 60 ans,
le 21/07/2005 à Ney

Gérard BANDERIER, 65 ans,
le 13/05/2005 à Ney

Georges MATHIEU, 79 ans,
le 04/04/2005 à Champagnole

René SONNET, 68 ans,
le 09/01/2005 à Ney

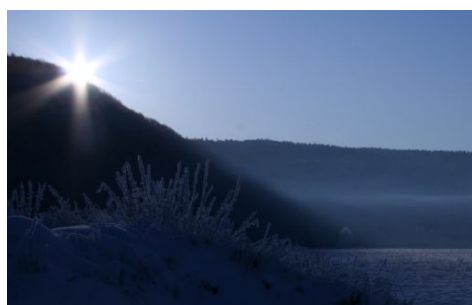


Photo : Patrice Anthionoz

Sylviane GIRARDOT épouse SIMONET, 72 ans,
le 22/12/2004 à Champagnole

Marcel CASEAUX, 73 ans,
le 09/11/2004 à Champagnole

Anselme GIANELLO, 69 ans,
le 23/09/2004 à Champagnole

Marguerite OGIER COLLIN veuve CHOBY, 82 ans,
le 08/09/2004 à Champagnole

Odette BOILLY veuve CARREZ, 75 ans,
le 28/08/2004 à Champagnole

Christian STEINMESSE, 58 ans,
le 29/06/2004 à Ney

Camille CATTENOZ, 78 ans,
le 23/05/2004 à Champagnole

Louis MARCHAND, 85 ans,
le 02/04/2004 à Ney

Paule CATTENOZ épouse BONNET, 71 ans,
le 12/02/2004 à Champagnole

Aimé CATTENOZ, 81 ans,
le 04/01/2004 à Ney

Charlotte HARTMANN épouse ROLIN, 55 ans,
le 11/12/2003 à Ney

Marie-Louise PUGET veuve MICHEL, 88 ans,
le 18/06/2003 à Lons le Saunier

Roger BOTTAGISI, 70 ans,
le 18/03/2003 à Champagnole

REALISATIONS ET DECISIONS 2003-2008

Octobre 2003 :

Approbation définitive de la Carte Communale.

Avril 2004 :

Extension du Columbarium : Création de 4 cases supplémentaires.

Entreprise Tanier – Montant : 3 767 euros HT.

Avril 2004 :

Restauration des 2 vitraux de l'église.

Montant : 2 195 euros HT.

Mai 2004 :

Avec l'arrivée du GPS toutes les rues doivent être baptisées.

Il y a donc 3 nouvelles rues à Ney : Rue Paul Cretin ; Allée Fleurie ; Impasse des Moutoux

Septembre 2004 :

Création d'une garderie périscolaire dans les locaux de l'école maternelle.

Décembre 2004 :

Achat des terrains en bordure de l'Impasse de la Corvée pour création d'un lotissement.

Montant : 59 972 euros ;

Mars 2005

Aménagement touristique du belvédère de Bénédegand.

Ce projet est financé par la Communauté de Communes.

Juillet 2005 :

Création de la salle Jean Ranfert. (Au dessus de la salle des associations). Montant : 12 212 euros HT.

Juillet 2005 :

Réfection du toit et du mur du préau de l'école.

Juillet 2005 :

Alimentation en eau potable : forages pour recherche d'eau.

Montant : 27 916 euros HT.

Août 2005 :

Renforcement réseau d'eau potable : jonction en direct du réseau communal avec celui de Champagnole. Pose de 360 mètres de canalisation.

Montant : 35 000 euros HT.

Printemps 2006 :

Travaux de viabilisation du lotissement Rue de la Corvée.

Été 2006 :

Aménagement de la traversée de Ney 1^{ère} tranche : Carrefour des Moutoux.

Montant total des travaux : 305 405 euros HT. (bilan ci-contre).

Septembre 2006 :

Création d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Cize.

Janvier 2007 :

Certification PEFC de la Forêt Communale afin d'apporter aux produits issus de la forêt les garanties demandées dans le cadre d'une gestion

durable.

Mai 2007 :

Achat de terrains boisés aux Consorts Berger.

Surface totale : 104 ares – montant 1 600 euros.

Mai 2007 :

Changement des portes du garage communal.

Montant : 6004 euros HT.

Juillet 2008 :

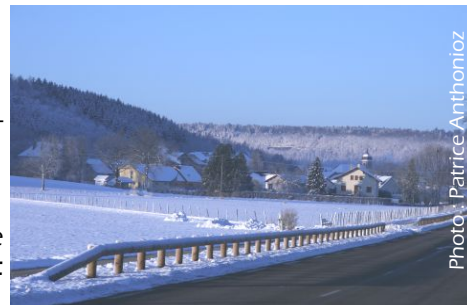
Création d'un réseau eaux pluviales Rue des Champs Nouveaux.

Entreprise Prati – Montant : 11 772 euros HT.

Octobre 2007 :

Réhabilitation halls de l'école primaire.

Entreprises Fumey et Gaspard. –



Sécurisation de la piste piétonne

Montant total : 4 613 euros HT.

Mai 2008 :

Sécurisation de la piste piétonne, pose d'une barrière le long de la RD 471 ;

Part communale : 16 000 euros.

Mai 2008 :

Inscription au PDIPR : l'Office du Tourisme de Champagnole propose de nous inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Dorénavant les chemins de randonnées de notre commune seront balisés par des petits panneaux jaunes.



L'école Primaire

Été 2006 : Aménagement de la traversée de Ney 1^{ère} tranche Carrefour des Moutoux : montant 305405 €uros HT.

REALISATIONS ET DECISIONS 2003-2008

Août 2008 :

Equipements sportifs : tondeuse autoportée, machine à tracer, filets.
Montant total : 10 369 euros.

Octobre 2008

Les archives communales sont regroupées, triées et classées par un archiviste professionnel dans l'ancienne salle de cathé, aménagée pour recevoir tous les documents officiels et historiques de la commune.

Automne 2008 :

Eau potable : réalisation du nouveau puits de captage.
Entreprise Forages et Pompages de Champagne – Montant : 18 645 euros HT.

Décembre 2008 :

Adhésion à la Banque Alimentaire du Jura.



Carrefour « Sur les Moutoux »

Photo : Patrice Anthoine

TRAVERSÉE DE NEY : BILAN TRANCHE 1 (S/LES MOUTOUX)

Les travaux qui concernaient la 1^{ère} tranche de l'aménagement de la traversée de Ney (côté Champagnole) ont été réalisés pour l'essentiel en 2006 avec une réception définitive de l'ensemble début 2007.

En voici le bilan financier, établi à partir des prix HT. La TVA avancée par la commune a été récupérée en 2009 dans le cadre du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA).

TRAVERSEE DE NEY 1ere tranche		Répartition			
Travaux	Coût	Conseil Général	Sidec	France Telecom	Part Commune
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS					
Génie Civil	11 199				
Câblage	5 073				
Coût total Telecommunications	16 272	2 611		2 907	10 754
RENFORCEMENT ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES BASSE TENSION					
Coût total réseaux électriques	72 901	26 157	30 517		16 227
ECLAIRAGE PUBLIC					
Coût total éclairage	19 393		7 757		11 636
TRAVAUX DE VOIRIE					
Routes et trottoirs	129 912				
Murs de soutènement	49 258				
Drainages	6 311				
Résine couleur	2 692				
Achat terrains + frais	888				
Maîtrise d'œuvre DDE	5 489				
Annonces presse + reprographie	1 476				
Bornage	813				
Coût total Voirie	196 839	56 405			140 434
TOTAUX	305 405	85 173	38 274	2 907	179 051

ECOLE—EDUCATION

Dans le cadre du programme gouvernemental « Ecoles numériques Rurales », un projet d'équipement informatique du RPI Cize-Ney a été soumis aux autorités compétentes.

Ce programme a pour mission de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE).

Le dossier du RPI vient tout juste d'être retenu pour l'octroi d'une subvention.

Un nouvel équipement viendra remplacer un parc hors d'âge dont les capacités étaient devenues bien faibles en face du haut débit, d'applications graphiques gourmandes, de vidéo en ligne, des messageries instantanées, ou de

l'avènement de périphériques récents avertis de connectivité.

L'Ecole va être ainsi dotée de neuf ordinateurs portables, d'un modem-routeur ethernet et d'un tableau numérique interactif.



Principe de fonctionnement du TNI (tableau numérique interactif) ou TBI (tableau blanc interactif)

Les enseignants seront formés à l'utilisation de ces techniques.

Le tableau numérique interactif est une petite révolution. Il s'agit d'un tableau blanc, avec dispositif de pointage par stylet relié à un système informatique en réseau et à un vidéo projecteur.

On peut y afficher un cours comportant des éléments variés, y compris des liens internet, avec beaucoup d'animations, et surtout, la possibilité pour le prof et les élèves d'interagir en temps réel sur les éléments du cours.

Par exemple, faire varier l'angle de présentation d'un solide pour bien repérer sa géométrie.

Les élèves seront dorénavant de véritables acteurs du cours.

SECRÉTARIAT : BÉNÉDICTE PASSE LE TÉMOIN

Extraits du discours de M. le Maire, Lors du pot de départ.

« Bénédicte MAITREJEAN a donc décidé de nous quitter, pour un nouvel emploi au Conseil Général, en temps que Secrétaire d'unité territoriale au centre Médico-Social de Champagnole.

Cette opportunité lui offre une vraie promotion.

Bénédicte arrive à la mairie de Ney le 1^{er} août 1996 où elle restera 13 ans. Elle fut recrutée par Marcel Gindre qui venait d'être élu Maire.

Pour combler son manque d'expérience, elle a su dans un premier temps

saisir toutes les opportunités pour s'approprier les connaissances essentielles et indispensables à son travail. Sa curiosité et sa volonté d'apprendre en ont fait, au cours

de ces années, une vraie professionnelle de la chose publique.

C'est avec elle que j'ai fait l'apprentissage de la vie communale, avec toujours en ligne de mire un seul objectif : travailler pour le bien des Calins.

Elle a su tout de suite différencier ce qui entraînait dans ses responsabilités et ce qui revenait à l' élu.

Notre collaboration s'est très bien passée et j'ai un grand regret de la voir partir.

« Ses qualités professionnelles et sa disponibilité laisseront un souvenir bien agréable auprès des calins. »

Je sais qu'elle est également très estimée par ses collègues, par les élus et par les Calins à qui elle a rendu

tant de services ; « A Ney on l'aime bien la Béné »

Pendant 13 ans elle a fait partie de la vie des Calins, a vécu les événements heureux : mariages, nais-



Photo : Pierre Chamberland

A gauche, Nathalie Liorod, la nouvelle secrétaire. A droite, Bénédicte Maîtrejean.

sances, comme les moments plus difficiles : séparations, décès.

Ses qualités professionnelles et sa disponibilité laisseront un souvenir bien agréable auprès des Calins.

Au nom de tous les habitants de Ney, je remercie Bénédicte pour la tâche accomplie et lui souhaite de réussir dans son nouveau job.

Un petit cadeau aura l'occasion de lui rappeler parfois depuis Vannoz, sur le côté nord du Mont Rivet, que de l'autre côté, il y a Ney, où elle sera toujours la bienvenue. »

VIE ASSOCIATIVE



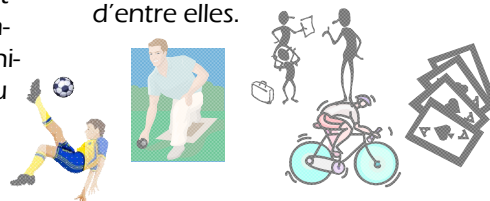
Photo : Patrice Anthonioz

Feux de la Saint Jean (Comité des fêtes)

L'activité associative de Ney est loin d'être inexistante.

Certes il n'y a pas pléthore de mouvements associatifs et pourtant, il n'existe pas moins de neuf structures, à commencer par le comité des fêtes communal dont les animations sont les plus nombreuses, exception faite des manifestations sportives régulières du football ou de la pétanque.

Toutes ces associations, à but non lucratif s'il était besoin de le rappeler (loi 1901), sont répertoriées ci-dessous, à toutes fins utiles pour les habitants qui selon leurs sensibilités, motivations ou disponibilité, souhaiteraient participer à l'une d'entre elles.



COMITE DES FETES	Animation locale, organisation de manifestations culturelles ou de loisir.	
	Président : Claude CATTENOZ Siège : Mairie	Tel. 03.84.52.56.29
AS NEY FOOTBALL Affiliée à la F.F.F. n°506672 Agrée Jeunesse et sports	Ecole de football, Championnats FFF Départementaux et régionaux (jeunes et adultes)	
	Président : Patrice ANTHONIOZ Siège : 39300 NEY	Tel. 03.84.52.43.41 Secrétaire : 03.84.52.29.96 www.as-ney.com -Mail : ney.foot@as-ney.com
LE BIBERON CALIN	Jeu de pétanque Loisir.	
	Président : Jean-Luc GRANDVUINET Siège : 39300 NEY	Tel : 03.84.52.25.22 Pratique au boulodrome. Stade des Lilas
LES DAPHNES DU BENEDEGAND	Club du Temps Libre : convivialité, entraide, divertissement.	
	Présidente : Bernadette SIMON Siège : 39300 NEY	Tel : 03.84.52.54.66 Réunion le jeudi à 14 h, salle des associations
LES CERISIERS CALINS	Association scolaire des parents d'élèves de Ney et Cize	
	Présidente : Myriam CATTENOZ Siège : Ecole de Ney.	Tel. 03.84.52.45.33 Financement des activités parascolaires.
LA LYRE FRANC-COMTOISE	Gymnastique volontaire (entretenir et améliorer la forme. Potentiellement Musique et théâtre.	
	Présidente : Marie-Anne Cattenoz Siège : 58 av du Stade. 39300 NEY	Tel. 03.84.52.10.84 Activités le jeudi 20 h 00 salle du Briska.
ACCA (Association de Chasse)	Association communale de chasse agréée.	
	Président : Daniel QUINTARD Siège : Mairie de Ney.	Tel. 03.84.52.62.99
LES JOYEUX CALINS	Œuvres de bienfaisance.	
	Président : Guy CATTENOZ Siège : 39300 Ney	Tel. 03.84.52.50.45
FAN-CLUB LAZLO BODROGI	Soutien à Lazlo Bodrogi, coureur cycliste professionnel.	
	Président : Serge HUTELLIER Siège : rue Léon Blum 39300 Champagnole	

LES MAIRES HONORAIRES SE PORTENT BIEN



Les maires honoraires, entourés d'une partie des conseillers et habitants de Ney. 8 mai 2008.

La commune de Ney peut se prévaloir d'un privilège plutôt rare, celui de conserver en son sein quatre maires, c'est à dire le maire en place et les trois maires honoraires qui l'ont précédé. Tous se portent bien et vivent en bonne intelligence. Monsieur Claude Bourgeois est l'actuel premier magistrat communal. Les trois autres sont redevenus de simples citoyens.

Je vous propose de refaire un brin connaissance, dans l'ordre de leurs mandats respectifs, avec ces personnages qui se sont succédés au service du village de Ney et de ses habitants.

- M. Jean Caseaux: Âgé de 86 ans (né en 1923 à Ney), il succédait à M. Louis Blondeau, lorsqu'il a été élu maire en 1959, après avoir été d'abord six années au conseil municipal avec son prédécesseur. M. Caseaux a dès lors rempli cette charge de premier magistrat communal durant quatre mandats jusqu'en 1983. Puis il a occupé le poste de premier adjoint pendant deux mandats (12 ans) ce qui est évidemment un record en la matière. Il aura en effet été élu au

Conseil Municipal, sans discontinuer pendant 42 années ! Fonctionnaire des Postes par profession. Il est maintenant retraité, avec son épouse, dans la maison de ses ancêtres qu'il n'a jamais quittée. À préciser que son père Louis et son grand père Narcisse avaient déjà été maires de la commune de Ney au cours des générations précédentes.

- M. Michel Donnet : Âgé de 73 ans (né le 30 septembre 1936 à Champagnole), il succédait à M. Jean Cazeaux dès son entrée au conseil municipal lors des élections communales de 1983. Il a effectué deux mandats de maire avant de se retirer de l'assemblée en 1995. Imprimeur de métier, il a effectué sa carrière professionnelle aux établissements *Alfred Gresset* (Champagnole-Ney). Il vit maintenant, à la retraite, dans sa maison de la rue des forgerons, quartier excentré du village.

- M. Marcel Gindre : Âgé de 59 ans (né le 17 mars 1950 à Ney) était élu au conseil municipal en 1989. Il succédait à M. Michel Donnet suite aux élections de mars 1995 et

ne devait remplir qu'un seul mandat jusqu'en 2001, pour raison de santé. Après quoi lui aussi se retirait du Conseil Municipal. Il habite actuellement Champagnole. Dans cette ville chef-lieu de canton, il fut technicien en bâtiment au « Foyer jurassien », avant de terminer sa carrière en qualité de chef de secteur dans cet organisme d'habitat social. Il a pris sa retraite depuis deux ans et se consacre à sa passion pour la photographie amateur.

- M. Claude Bourgeois : Âgé de 59 ans (né le 21 septembre 1950 à Morez). Il devint un enfant de Champagnole dès 1952. Il deviendra plus tard un habitant de Ney. Entré au conseil municipal de notre commune en 1988 il en est le maire depuis les élections de Mai 2001, suite au départ de M. Marcel Gindre dont il était déjà le premier adjoint depuis 1995. En raison des élections de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République au printemps 2007 et des Législatives la même année, monsieur Bourgeois, comme tous les maires en place, verra son mandat prolongé d'office jusqu'en 2008. Professionnellement, Claude Bourgeois est technico-commercial à l'imprimerie locale « Gresset ». Il réside dans le lotissement communal « sur les Moutoux », rue des passeurs à Ney.



C. Bourgeois, M. Gindre, M. Donnet, J. Caseaux

UNE PREMIÈRE, CE 11 NOVEMBRE 2009

11/11/2009.

Comme au jour de la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, les cloches de l'église ont sonné ce mercredi du 91^e anniversaire de la fin de la grande guerre.

Le maire, Claude Bourgeois et son conseil municipal ont accueilli madame Christine Dalloz, députée du Jura et monsieur Clément Pernot, conseiller général maire de Champagnole, hôtes surprises de la municipalité de Ney pour participer à la cérémonie. Il s'agissait d'une « première » dans la commune, aussi le geste fut-il d'au-

tant plus apprécié des habitants et particulièrement des familles des disparus.

Le maire a lu le manifeste du ministre Falco, pour les anciens combattants, avant de déposer une gerbe sur le monument aux morts, accompagné par Lisa, une écolière du village.

Il revenait à Michel Donnet (l'un des trois anciens maires présents) d'appeler les noms des 22 enfants du village morts pour la France lors des 2 terribles conflits mondiaux.

Marches militaires et sonneries

étaient interprétées par l'harmonie municipale du chef-lieu de canton. La population assez nombreuse a vivement applaudi *La Marseillaise* chantée par des élèves sous la conduite du directeur d'école.

Suivit un apéritif populaire offert par la commune à la salle des fêtes. Puis plus de cent personnes ont participé à la choucroute servie au « briska » par les conseillers municipaux dans une ambiance festive. Il convient de préciser que la date du 11 novembre est aussi la fête calendaire de l'évêque Martin de Tours, saint patron du village.



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Outre la célébration de la Fête nationale, la municipalité de notre commune invite chaque année à célébrer les anniversaires de la fin de la guerre de 1939-1945 (8 mai) et de l'armistice de la première guerre mondiale de 1914-1918 (11 novembre).

Les habitants participants sont approximativement toujours les mêmes et représentent entre dix et

quinze pourcent de la population. Les sonneries aux morts et autres musiques militaires sont généralement interprétées grâce à la participation de la clique de Champagnole. Saluons aussi la présence quasi-régulière des enfants des écoles et leurs interprétations de chants de circonstance le cas échéant. Que les enseignants en soient remerciés.

Bien sûr le maire préside aux dépôts de gerbes sur le monument aux morts qui exalte la mémoire des jeunes hommes du village morts pour notre liberté. Les noms de ces enfants du pays sont évoqués à chaque cérémonie.



NEY S'EXPOSE

Le savoir faire local sur le devant de la scène (21-22 mars 2009).

Il y a comme cela des communautés villageoises pas plus bruyantes que le bourdonnement d'une abeille et qui sont parfois aussi laborieuses qu'une ruche. C'est le cas de notre petite commune de Ney.

Le comité des fêtes municipal avait choisi ce mois de mars 2009 pour proposer, à ceux qui le voulaient, d'exposer pendant un week-end, leurs savoir faire à la salle des fêtes « Le Briska ». Ainsi le bâtiment communal s'est-il transformé pendant deux jours en une ruche bourdonnante. Certes il y a eu des précédents, néanmoins cela ne s'était pas renouvelé depuis cinq ans.

Dix sept exposants :

Il y avait là des professionnels locaux connus, mais aussi beaucoup de talents, de passionnés et collectionneurs, inconnus ou méconnus. Ainsi dix sept exposants avaient-ils accepté de présenter leurs stands aux regards des visiteurs.

Les « géants-papillons français » vous connaissez ? Les néophytes ont peut-être été surpris de découvrir qu'il ne s'agit aucunement de quelque lépidoptère ailé aux couleurs variées, mais de lapins ! Attention, pas n'importe quels lapins : ceux de J.C. Cattenoz sont géants comme leur nom l'indique et en noir et blanc. Leur propriétaire élève par passion ces animaux sélectionnés et pour le seul plaisir de les présenter en concours régionaux ou nationaux. Ils ont déjà obtenus moult premiers prix, médailles et autre primes.

La passion et le talent de M. Robert Boilly se manifestent dans la sculpture sur bois. La plus belle pièce

était une pendulette à faire rêver. Mais les miroirs et les baromètres sont également somptueux, ce qui n'enlève rien à la qualité de multiples objets ou accessoires, finement travaillés à la gouge. L'artiste a même réalisé et offert au comité organisateur un panneau-bois sculpté et peint, annonçant l'exposition.

Claudine Anguenot proposait un



éventail impressionnant de ses créations, à savoir ses dessins, ses peintures et ses albums.

Dans le registre créatif Nicole Gindre exposait sa dextérité et son travail de broderie. Elle proposait ses tapisseries, toutes de finesse et de féminité. Autre art féminin, celui de Véronique Paget douée de talent pour fabriquer toutes sortes de bijoux de fantaisie à l'aide de tous matériaux non précieux. Et aussi des tableaux.

Autre passion, la collection. Elles étaient quatre à présenter les

leurs : Sylvie Souffay montrait ses fines épingles à chapeaux, dorées et anciennes, ses accessoires de mode ses

fume-cigarettes du Haut-Jura, sans oublier Clément son petit garçon copocléphile, dont les porte-clefs sont notamment représentatifs du Jura.

Trois autres collections étaient ali-

gnées sur un long éventaire : Celle de Marie-Claude David avec des dizaines de dés à coudre, en porcelaine peinte, issus de diverses régions de France et d'ailleurs. Celle de Monique Monoyeur, rassemblant des centaines de sucres emballés représentant des marques mais surtout des nations, des drapeaux, les sports, les uniformes de gendarmerie, les monuments de Paris et le cinéma. Egalement des dosettes de sucre en poudre dans leur mini-emballages aux couleurs et motifs également colorés. Et puis il y avait les vitrines de Benoît



Gras pleine de fossiles multi-millénaires et de minéraux (calcites, quartz...)...

Philippe Daloz avait accroché ses toiles s'agissant de paysages et portraits, avec notamment une référence à notre célèbre peintre franc-comtois, Courbet à Ornans.

Autre peintre amateur, Florence Grandvuiet qui avait posé ses lumineuses « huiles » sur les meubles présentés par son conjoint Patrice Anthonioz, fabricant local de mobilier pour chalets de montagne (AZ Création).



« Les géants papillons français »,
vous connaissez ?

Voilà qui nous permet la transition avec d'autres exposants professionnels : Société Grandvuinet-Cattenoz (GC Tables) et sa gamme de tables rustiques et modernes, dont la réputation n'est maintenant plus à faire.



GC - modèle Oslo

Michel Simonet a su transformer et développer la saboterie artisanale héritée de son grand père puis de son père. S'il fabrique toujours des sabots décoratifs, il innove dans la création d'objets en bois sculpté ou tourné, fonctionnels et décoratifs, à l'image de ses champignons en service « sel et poivre » ou faisant office de boîtier



à cure dent, ou encore à ses oiseaux sculptés. La gamme de ses créations est très large.

Valérie Duval est connue pour la qualité de sa peinture décorative sur tous objets et récipients en verre. Son atelier est un peu caché derrière l'église. Elle exposait, elle aussi, au Briska.



Photo : Pierre Chamberland

Le cordier c'était monsieur Henri Bonnet, retraité et doyen de la manifestation : il a lui-même conçu un appareillage à chaîne et à manivelle lui permettant de tordre de la ficelle et de réaliser des cordes en quelques tours de manivelle. Ses démonstrations ont vivement attiré les curiosités.

Ney historique et...poétique

Il y a des siècles Ney s'appelait Cognos (ou Cognosh). Notre ancien village était situé à l'emplacement de l'actuel cimetière communal, dans la combe de la vieille église qui dépendait des moines cisterciens de l'abbaye de Balerne. Vers la fin du Moyen Âge le village s'est peu à peu déplacé là où il se trouve aujourd'hui. C'est cette évolution historique que j'ai voulu illustrer au travers de documents écrits et sonores, d'images, ou de suggestions symboliques, entremêlant volontairement la vie d'hier et d'aujourd'hui. On peut lire par ailleurs le texte d'une chansonnette poétique que m'a inspiré mon affection pour cette bourgade, chère au cœur de tous ses habitants.

Ce week-end d'exposition (21-22 mars 2009) a vu se presser au Briska une affluence locale et cantonale surprenante. Une juste récompense pour tous les organisateurs et animateurs.

Pierre Chamberland.



LA CHANSONNETTE D'UN CALIN CONVAINCU

NEY, MON VILLAGE
Sur l'air du « p'tit vin blanc »

Refrain

C'est l'avillage du bon temps
Au pied du Bénédegand
Y'a des vaches dans les champs.
Et les gens sont contents
Et puis de temps en temps,
Y a l'briska et la danse
Pour rythmer l'insouciance,
Pour chanter, pour danser
Comme on f'sait dans l'passé,
Qu'il fait bon vivre à Ney,
C'est toujours le Printemps
Au village du bon temps !

1^{er} couplet

J'veux vous présenter
Mon petit village
Simple en apparence.
On n'y est pas tous nés
Mais prenant de l'âge
Aucune différence.
Comme par le passé,
Y a son p'tit clocher
Y a un p'tit café
Y a de l'amitié.
On aime l'habiter
On veut pas l'quitter
On y est heureux !
Où serait-on mieux ?

2^{ème} couplet

Les gars du pat'lin
S'appellent les calins
Les femmes sont câlines
Les jours sans entrain
Quand on est chagrin
Pas b'soin d'aspirine
Quand on vit à Ney
On a toute l'année
De quoi travailler
Pour être en santé
De quoi s'amuser
Pour la conserver
Et l'club des « daphnés »
Pour les plus âgés !

3^{ème} couplet

Comme tous les enfants
Jusqu'à nos vingt ans
On vit d'insouciance
On prend du bon temps
Tout en se disant
Qu'on a de la chance
Petits écoliers,
Quand vous grandirez
Jamais n'oublierez
Ces jeunes années.
Vous voudrez rester
Au village de Ney
Mais si vous l'quittez
Toujours chanterez.

P.Ch.

NEY À NEY : LES CALINS S'EXPORTENT

De plus en plus cordiaux les échanges entre les deux villages.

Depuis que la municipalité et le comité des fêtes de Ney (France) ont accueilli pour première fois leurs homologues de Ney (Allemagne), quatre autres rencontres, dans un village ou dans l'autre, se sont renouvelées presque régulièrement chaque année. Chez nous nos hôtes ont participé à nos fêtes, feux de la Saint Jean et autres



Photo : P. Anthornoz

En France, Fête de la Saint Jean, 2008.

manifestations comme la montée du mont Rivel. Nous leur avons fait visiter quelques sites, les plus pittoresques du Jura. En Allemagne nos amis nous ont fait découvrir leur gentillesse et leur sens de l'accueil qui est exceptionnel. Ils ont organisé pour nous des fêtes et des soirées où n'existe ni l'ennui, ni la faim, ni...la soif ! Nous commençons aussi à connaître la région de Ney (prononcer Nâi).

Retrouvailles au bord du Rhin

En 2009 c'était aux représentants de notre village de se rendre en Allemagne (1, 2, 3 mai). Les jurassiens y ont été reçus sur trois jours. Il s'agissait de la cinquième rencontre. Elle a encore conforté des liens d'amitié dont l'initiateur avait été Karl-Josef Wagner en vacances dans le Jura au début de ce siècle et qui, surpris de découvrir en France un village homonyme du sien, avait pris le premier contact en s'arrêtant au secrétariat de notre mairie ! Cette année les « neyer » accueillaien donc les « calins ». Ce fut encore avec toute la chaleur dont les hôtes allemands ont le secret : gîte chez l'habitant et couvert dans le cadre collectif de l'association initiatrice emmenée par le maire actuel, her Raimund Felsecker. Sans oublier celle sans laquelle les dialogues seraient quasiment impossibles, à savoir Sabine Niel

consciencieuse interprète allemande. Nous avons bien entendu notre interprète qui n'est autre que la très aimable Sylvie Souffay.

La délégation française était conduite par Claude Bourgeois, maire et Claude Cattenoz président du comité des fêtes en collaboration avec l'indispensable couple Sylvie et Pierre Souffay pour la compréhension et les échanges entre les langues de Goethe et de Molière.

Sur trois jours cette rencontre fut un nouveau temps fort, orchestré dans la convivialité, autour de repas tant traditionnels que champêtres où les spécialités gastronomiques, vins et autres bières d'outre Rhin, ont fait l'unanimité des coups de fourchettes et des gosiers les moins bien trempés !

L'une des trois journées était touristique et culturelle. Objectif : la vallée du Rhin avec, d'une part la visite d'un de ses nombreux châteaux, celui de Marksburg et puis, en surplomb, le rocher de « La Lorelei » dont la légende dit qu'à cet endroit, le plus « romantik » de l'Allemagne, une femme aux cheveux d'or paralysait,

aux temps jadis, l'attention des capitaines de bateaux et que certains allaient alors s'écraser contre le rocher

nos amis nous ont fait découvrir leur gentillesse et leur sens de l'accueil

devenu célèbre. A ce propos les allemands citent souvent les poèmes nostalgiques de Heinrich Heine, tel ceci : « Ich weiss nicht was soll es bedeuten dass ich so traurig bin ..etc.. » (Je ne sais ce que cela signifie que je sois aussi triste...etc..)

En fin de séjour la séparation des amis franco-allemands a été marquée par des mots et des cadeaux réciproques. Parmi ces derniers une photographie générale de Ney (Allemagne). Elle est accrochée à la mairie de Ney (Jura). IL faut dire que lors d'un précédent échange, la délégation des calins avait offert un tableau évocateur de notre commune.

Pierre Chamberland



Photo : Pierre Chamberland

En Allemagne, mai 2009.

MARIE C'EST FINI, ET DIRE QUE TU ETAIS...

... L'image d'un village vivant, et bien plus encore.

La porte du café-restaurant « Chez Marie » fermée depuis cet Eté 2009 ça paraît impossible et pourtant, il faut se rendre à l'évidence, c'est la difficile et triste réalité. Le plus dur pour les clients et aussi pour nous tous, habitants de Ney, c'est ce panneau d'agence immobilière et cette inscription en gros caractères « A VENDRE ». On croit rêver. C'est comme la fin d'une époque. Marie est arrivée dans ce bistrot il y a 38 ans. Sa fille y est née et y a grandi. Marie a su développer son affaire grâce à son courage et à sa volonté d'avancer. C'était aussi le siège de l'A.S.N.

Rendez-vous compte, près de 40 années d'un labeur acharné ! « La Marie » une vraie « caline » d'adoption et une figure de la restauration familiale. Elle avait fait sa réputation à des dizaines de kilomètres à la ronde, et au-delà, puisque des athlètes de renommée internationale y ont passé quelques bons moments, et la Télévision suisse y a pris pension lors du tournage d'un film.

Mais Marie a fini par atteindre l'âge de la retraite et même si elle avait envie de continuer encore un peu, pour son plaisir et celui de sa fidèle



Photo : Roland Cattenoz

clientèle, son état de santé lui a signifié qu'elle devrait maintenant se ménager et prendre un repos mérité.

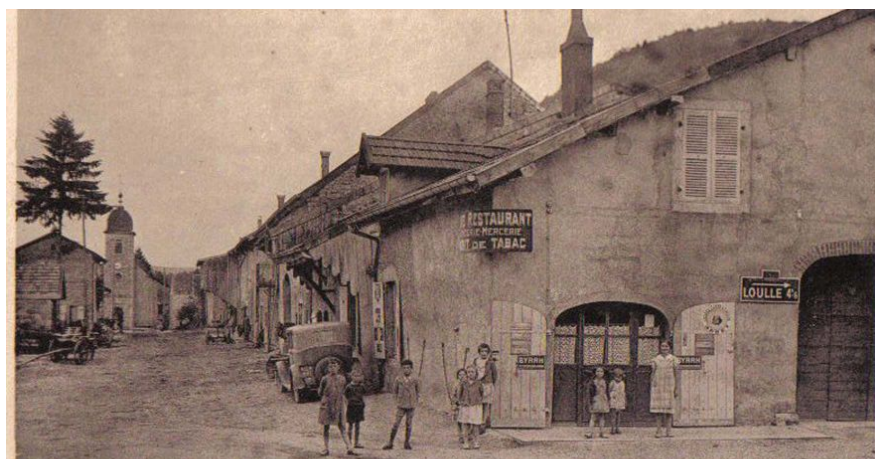
Nul ne contestera qu'au travers de ce commerce de bouche c'est tout le village qui trouvait un second souffle. Le monde laborieux des transporteurs, V.R.P. et ouvriers, trouvait là une pitance à portée de ses moyens ; d'autres y dressaient leur table pour fêter un anniversaire, des retrouvailles, une réunion entre copains, etc... Et les menus de la maîtresse de maison ne décevaient jamais ses hôtes.

C'est certain il manque désormais

cette animation que Marie savait générer au centre de la localité. C'est un peu comme si le cœur du village battait moins fort qu'avant.

Merci à Marie pour ces quelques dizaines de belles années. Aujourd'hui nous apprécions plus profondément et plus gravement ce temps révolu qu'elle a su remplir de son talent culinaire, de son dynamisme et de sa bonne humeur. Souhaitons qu'un remède puisse être trouvé à ce manque, afin que soit redonné vie à cette semi-institution qu'était devenu à Ney, le café-restaurant « chez Marie » !

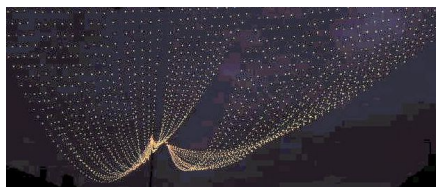
Vœux de bonne et longue retraite.
P.Ch.



ILLUMINATIONS : NOËL FÊTE DE LA LUMIÈRE

La municipalité de Ney, conduite par le maire Claude Bourgeois, a souhaité élargir, en 2003, le champ des illuminations du village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Depuis la mandature de Marcel Gindre à la mairie, il avait été décidé d'éclairer, à cette même occasion, le bâtiment communal de la mairie-salle des fêtes. Depuis quatorze ans des guirlandes lumineuses enserrent le rebord des toitures contiguës de la mairie, du « briska » et de la salle des associations, entre le 15 décembre et la mi-janvier. Par ailleurs des ampoules multicolores ont décoré un grand sapin planté, céans, par Daniel Vergey. Maintenant, l'énorme sapin situé entre le garage municipal et la cour d'école a été « enguirlandé » pour faire office d'arbre de Noël.

A partir des fêtes de Décembre-Janvier 2004 le conseil municipal avait mandaté une entreprise spécialisée afin d'illuminer la place centrale au niveau du café-restaurant. Ce fut comme une vaste toile d'araignée tendue au dessus du carrefour. Certes cette toile n'attrape ni mouches ni moustiques en période hivernale...! En revanche elle a accroché, dans son étincelant filet géant, un grand nombre de regards émerveillés par cette inhabituelle féerie.



Depuis trois ans le bar *chez Marie* attirait aussi l'attention avec ses cordons lumineux en façade. Et puis, peu à peu et de plus en plus, les habitants du village, font des efforts importants de décorations festives nocturnes sur leurs maisons. Personne ne s'en plaindra ! En revanche pour 2008 et 2009,

plus de « Toile d'araignée lumineuse » sur la place centrale. Et pas davantage d'illumination du café-restaurant « Chez Marie » qui a malheureusement fermé ses portes en cette fin d'été 2009 !

UNE TRADITION DE LA NUIT DES TEMPS

Les lumières de Décembre remontent à la nuit... des temps! Certes, chez nous, elles célèbrent Noël mais, il y a des lustres, elles marquaient déjà la fête du solstice, le 21 Décembre. A cette date, très imperceptiblement les journées redeviennent plus longues. Autrement dit nous avons vécu, dès ce moment là, les nuits les plus longues de l'année. Par conséquent le soleil recommence à se lever plus tôt et à se coucher plus tard. Décembre c'est donc l'avènement du renouveau de la lumière du soleil. Le scintillement des guirlandes et autres compositions électriques, en fin d'année, se substitue aux bougies et autres flammes qu'allumaient déjà nos lointains ancêtres. Dans la vieille Europe (surtout là où régnaient la neige et le froid) le soleil était source de chaleur et de vie ; foyer d'énergie et force vitale. Pour « redonner force et courage au soleil » les anciens allumaient des feux de plus en plus nombreux au fur et à mesure du déclin de l'astre du jour. Non sans une certaine crainte, ils restaient éveillés la nuit du solstice d'hiver. Superstitieux, ils entretenaient le feu de leur foyer jusqu'à l'aurore, comme pour être bien certains « que le soleil n'allait pas s'éteindre... » et qu'il tiendrait sa promesse de renouveau! Ces bûches de bois que les hommes brûlaient dans l'âtre, ont inspiré les premières

« bûches de Noël », la nuit du 24 au 25 Décembre dans les cheminées ; bûches que nous avons par la suite remplacées par de délicieuses pâtisseries du réveillon. A préciser que cette fête chrétienne « natalis die » (jour de la naissance) est célébrée seulement depuis l'an 334 après Jésus-Christ.

Il y a bien d'autres traditions, qui étaient censées appeler le retour de la lumière, comme par exemple, dans le Jura, les « faves » (cercles de feu) que l'on fait encore tourner au soir du 25 Décembre à la pointe du rocher de Château-Chalon, notamment.

Les ampoules et autres bougies de Noël célèbrent, de nos jours, surtout un événement religieux. Par extension, Noël est devenu, pour nous, lumière dans les cœurs : celle de nos réunions en famille, celle qui va réchauffer un cœur triste ou éclairer un regard assombri par une situation douloureuse. C'est aussi la lumière qui brille dans le regard des petits enfants, découvrant leurs cadeaux, ou sur le visage attendri des parents ou grands parents. C'est la lumière pour tous ceux qui, ne serait-ce qu'une nuit, un jour, une heure, auront trouvé le moyen de sortir de l'obscurité de leurs difficultés et de leurs problèmes quotidiens.

Pierre CHAMBERLAND



PATRIMOINE : RÉNOVATION DES VITRAUX

En septembre 2003 la couverture du bulletin municipal était illustrée par une photographie en couleurs du vitrail immortalisant, en l'église de Ney, les enfants de la paroisse (officiers, sous-officiers et soldats) morts pour la France au cours de la grande guerre de 1914-1918.

En pages intérieures, un reportage était consacré à l'histoire originelle de cet exceptionnel ouvrage de verre et à celle de l'autre vitrail, du même concepteur (ateliers Charles Champigneulle) dédié à saint Martin, patron de la paroisse.

Or, quelques semaines après la publication de ce bulletin, étaient constatées des dégradations importantes sur la structure desdits vitraux. L'usure du temps et les perturbations climatiques et météorologiques s'étaient conjuguées

pour occasionner ces dégâts. Une absence de soins rapides risquait d'entraîner une aggravation et des dommages importants sur ce patrimoine local et non moins communal.



Aussi le maire et le conseil municipal ont-ils décidé, en urgence, la restauration des deux œuvres d'art datant de 1909 et 1920.

Le maître verrier Bruno Tosi (atelier « le Triangle de verre » à Poligny) s'est vu confier les travaux de réparation qui ont été effectués en Juillet 2004.

Le devis se montait globalement à la somme de 3700 euros dont 50 % financés par la Direction Régionale des affaires culturelles, l'autre moitié restant à la charge de la commune de Ney.

Sont ainsi protégés, pour longtemps encore, ces joyaux de verre, de couleurs et de lumière qui embellissent l'église Saint Martin et font la fierté de notre village.

Pierre Chamberland.

LA CHAPELLE N.D. DU PERPÉTUEL SECOURS A EU 1 SIECLE

La chapelle « Notre Dame du Perpétuel Secours » était, il y a un siècle, située en bordure de la route de Lons. Tombant en désuétude, nos anciens décidèrent de la reconstruire sur la côte Est du Bénédegand. Il faut imaginer que ce coteau n'étant alors pas boisé, on apercevait le petit sanctuaire de fort loin.

Ce sont sur des chars à bœufs que les propriétaires d'attelages ont acheminé les pierres de reconstruction sur le versant pentu et cahoteux du mont, vers 1903-1904 d'après les anciens. Des artisans locaux contribuèrent à l'achèvement de l'édifice.

15 Août et 8 Septembre : deux dates auxquelles les fidèles paroissiens rendent longtemps hommage à la Vierge Marie par des cérémonies anniversaires en ce sanctuaire. Au terme de plusieurs années de mise en sommeil, un jeune prêtre, l'abbé Raymond Mermet, a remis au goût du jour le pèlerinage du 15 août. Actuellement on monte encore à la chapelle en cor-

tège, depuis l'église St Martin, pour célébrer l'assomption de la Vierge.

Au début des années 1990, à l'initiative du conseil paroissial, artisans et bénévoles du village ont redonné de la fraîcheur et de la couleur à l'édifice vieillissant. Supprimant du même coup certains éléments trop détériorés comme la barrière intérieure et la croix en fer forgé au sommet du pignon. On abattit d'autre part le gros résineux exotique situé près de l'entrée.

Autour du premier Mai 2004 des inconnus ont commis des actes de vandalisme dont la destruction quasi-complète de la vierge à l'enfant qui avait déjà remplacé la madone d'origine très dégradée, vers 1950.

Un artiste amateur et non moins talentueux, de la région doloise, s'est proposé de replâtrer les morceaux récupérés et il est parvenu à l'issue de trois semaines de travail à reconstituer la statue comme si rien ne lui était arrivé ! Considérons avec optimisme qu'à

toute chose malheur est bon puisque sans ces événements la population paroissiale et communale n'aurait pas songé à commémorer comme il se devait, en 2004, le centenaire de la chapelle.

La fête de l'Assomption 2004 a donc été empreinte d'une affluence et d'une ferveur encore plus soutenues, d'autant qu'il s'agissait d'inaugurer en quelque sorte la vierge à l'enfant restaurée à l'identique. C'est l'abbé Rambert Ferrez qui a béni la madone au cours de ce pèlerinage annuel à la chapelle du mont Bénédegand.

Des pâtisseries et boissons furent offertes aux pèlerins par la paroisse, à la salle des associations. Puis cette dégustation s'est transformée en une tradition conviviale qui se renouvelle désormais chaque année à l'issue de la cérémonie mariale du 15 août.

P.Ch.

HISTOIRE : MARTIN, SAINT PATRON DE NEY

Saint Martin naquit en Pannonie aux confins des années 316 et 317, dans cette ancienne contrée d'Europe centrale, située entre le Danube et l'Illyrie, comprise entre les Alpes orientales et les Carpates, et qui avait été soumise aux Romains de 35 avant J.-C. à 95 après J.-C.

Le célèbre apôtre des Gaules était le fils d'un officier de la cavalerie romaine, mais personne ne peut dire avec exactitude aujourd'hui de quelle race il était exactement. Lorsque son père termina sa carrière militaire, il reçut quelques lopins de terre dans la région de Pavie, en Italie et c'est là que Martin fut élevé.

A l'âge de dix ans, Martin se présenta de sa propre initiative pour recevoir l'enseignement de l'Eglise chrétienne qui se trouvait alors dans les premières années qui suivirent les persécutions. Mais les parents de Martin étaient restés païens et, alors que le jeune homme ne rêvait que de vie monastique, son père l'inscrivit de force sur le rôle des cavaliers de l'armée.

C'est au cours du passage de sa cohorte romaine dans les environs d'Amiens où il fut sans doute baptisé en 339 que se situe la plus populaire anecdote de la vie de saint Martin. A l'âge de dix-huit ans, alors qu'il faisait route à cheval, il rencontra un mendiant, pauvrement vêtu dans le froid hivernal, et, dégainant son épée, tailla en deux sa cape pour en donner la moitié au pauvre.

Ce geste de couper une cape en deux parties pour n'en donner que la moitié peut évidemment paraître curieux pour un chrétien, mais il



Saint martin, sur l'écusson officiel de NEY
déposé en Préfecture.

faut savoir que tout militaire romain devait payer la moitié de son uniforme. L'autre moitié restant propriété de la cavalerie, il est bien évident que saint Martin ne pouvait s'en défaire, au risque d'être accusé de détourner les deniers publics. Il est bien évident que ce geste, répondant aux principes qu'il avait appris dans l'évangile, était aussi en quelque sorte une manière de tourner en dérision les principes militaires auxquels il était astreint contre son gré.

A quarante ans, après s'être affranchi avec difficulté de ses obligations militaires, saint Martin se rendit à Poitiers où il rencontra probablement pour la première fois saint Hilaire, évêque du lieu. Saint Hilaire lui proposa de l'incorporer dans son clergé en l'ordonnant sous-diacre, mais Martin, par humilité, n'accepta que le plus bas des ordres mineurs, celui d'exorciste.

Après avoir reçu en songe l'ordre du ciel d'aller convertir sa patrie d'origine où ses parents étaient

retournés, saint Martin retourna en Pannonie où il convertit sa mère, son père prétendant rester païen.

De retour à Poitiers, il fonda le premier monastère des Gaules à Ligugé, lieu situé à quelques kilomètres au sud de Poitiers, sur le Clain. Il se consacra dès lors à la vie monastique sur les terres que lui avait sans doute cédé l'évêque Hilaire. Ordonné prêtre, il fut alors pratiquement kidnappé par les chrétiens de Tours qui voulaient en faire leur évêque, sans tenir compte des difficultés canoniques que posaient le choix d'un militaire converti. C'est ainsi qu'il fut sacré évêque le 4 juillet 371.

Essayant de fuir les apparats de sa nouvelle charge, il fonda le monastère de Marmoutiers, à quelques kilomètres de Tours, où il se retira dans une cabane exiguë, entouré de ses quatre-vingt frères.

Malgré son attrait pour la vie monastique, saint Martin fut un grand voyageur: il parcourut les campagnes, luttant contre les superstitions et établissant de nouvelles paroisses rurales. Il se rendit ainsi plusieurs fois à Trèves pour y rencontrer l'empereur et y séjourner quelques temps.

En 385 ou 386, il passa par le Luxembourg et, étant donné le nombre important d'églises qui lui sont dédiées en Wallonie (on en a dénombré 235) et le rayonnement qu'il a chez nous, on peut supposer qu'il est peut-être passé dans nos régions.

Lorsqu'il mourut en 397, la dépouille de saint Martin fut ramenée à Tours où on éleva une modeste basilique remplacée bientôt par une église romane puis une église gothique.

RÉTROSPECTIVE : LE CHARBON DE BOIS

Par nos grands parents, parents, anciens, nous avons beaucoup appris de tous les aspects de la vie au village il y a plus d'un siècle.

La tradition orale se manifeste encore de nos jours, et nous savons par exemple, comment nos ancêtres apportaient un complément de recettes au foyer, en exerçant de nombreux travaux, lorsque la conduite de leur exploitation agricole, leur en laissait le temps.

C'est ainsi que certains se consacraient au voiturage en forêt et au « bûcheronnage » (de gros pieds ou chauffage) en morte saison.

Pour d'autres, il s'agissait de la fabrication de charbon de bois qui s'opérait suivant des procédés archaïques, dans le parterre de la coupe, ce dont nous allons parler en résumé.

Le choix de la place de carbonisation était important, et l'emplacement assez facile d'accès pour faire accéder les charrois avec attelages de bœufs. Elle devait se faire sur un sol sec, un peu à l'abri des courants d'air, et parfois, avec possibilité de puiser de l'eau. Mais il était assez rare de trouver toutes ces conditions, et le « carbonisateur » devait tenir le plus grand compte de toutes ces contraintes, en faisant la meule.

Il disposait alors au centre des bûches verticales, généralement de deux pieds (1) de longueur de façon à laisser une cheminée (le pied est une vieille mesure française de 0,324 m). Autour, et pour former une meule arrondie, on entassait sur deux ou trois hauteurs des rondins de bois feuillus,

recoupés toujours à la longueur de 2 pieds. Le tout est recouvert de mousse et de quelques centimètres de terre prélevée sur place.

A la base, de toutes petites ouvertures sont ménagées pour permettre un bon tirage de la cheminée, dans laquelle le responsable allume alors le feu.

Dans un certain temps, il gagne les bûches les plus voisines puis, on couvre alors la cheminée. La carbonisation se fait alors de haut en bas, et vers le

centre de la meule. Lorsque cette opération est terminée, on ferme toutes les ouvertures et par là, le feu s'éteint lui-même. La « démolition » de la meule et la récupération du charbon de bois peut se faire quelques jours après.

Ce charbon de bois avait de nombreux emplois en dehors de son utilisation comme combustible. Il est très poreux et peut absorber l'humidité et les gaz.

Pendant la période noire de l'occupation, presque tous les camions de transport et autocars, fonctionnaient avec des gazogènes, alimentés le plus souvent en petit bois ou encore en charbon de bois, compte tenu de la pénurie de produits pétroliers. Si au début, les moteurs alimentés par ces gaz n'étaient pas très « nerveux », immédiatement avant la libération en 1944, le rendement de ces « gazos », comme on les nommait alors, s'était amélioré de façon notable, grâce aux efforts des chercheurs et spécialistes.

Enfin à Ney, une telle « place à fourneau », ainsi désignait-on ces chantiers de carbonisation, a fonctionné dans la parcelle N°30 de la forêt communale, place encore visible, indiquée sur le plan du village par un astérisque.

Jean Caseaux

(1) « La corde », également ancienne mesure de bois de chauffage, se disait, dans un passé encore récent, composé de bûches recoupées à 4 pieds.

« à Ney une place à fourneau a fonctionné dans la parcelle N°30 »



Camion PANHARD, pendant la période de l'occupation, fonctionnant au gaz de bois ou de charbon de bois. On distingue les cuves nécessaires à la production des gaz et au fonctionnement. Celle de l'avant-droit est plus visible que celle de l'avant-gauche.

DÉLIBÉRATIONS DE 1868

Dans ce numéro, et selon l'habitude, nous allons faire revivre le passé de notre village à l'aide d'un résumé des principales délibérations du Conseil Municipal en 1868. A cette époque, Ney comptait alors entre 300 et 330 habitants, alors que la population actuelle, au dernier recensement serait de 589.

Tout change très vite, trop vite même et si, à ce moment, les habitants étaient, à très peu d'exceptions près, tous cultivateurs, il n'en demeure pas moins que, malgré la sévérité de la vie, ils connaissaient, plus que maintenant peut-être, d'humbles joies, mais aussi et malheureusement des drames ou peines

Des termes apparaissent dans ces délibérations, termes qui n'ont plus cours aujourd'hui, tels que, prestations en nature pour se libérer d'impositions, rétribution scolaire due par les parents d'élèves etc...(Les lois instituant la gratuité totale de la scolarité, ainsi que son obligation, seront en effet promulguées respectivement, les 16 juin 1881 et 28 mars 1882).

Les plus anciens d'entre nous, trouveront le reflet d'une époque révolue, qu'ils s'efforceront pour le plaisir de narrer à leurs enfants ou petits enfants.



1868 et son train de mesures...

Séance autorisée (séance extraordinaire) du 15 janvier 1868 :

Achat d'emplacement de maison d'école : Le Maire expose qu'il a été dressé un projet de construction de maison d'école, ensuite d'autorisation régulière, mais l'élévation du prix d'acquisition de l'emplacement a forcé l'administration à abandonner ce projet.

Dans une lettre du 22 septembre 1867, Monsieur le Préfet a invité le Conseil et l'architecte à rechercher un emplacement plus convenable et à revoir le projet dans les limites de dépenses abordables pour les ressources communales.

Le Conseil délibère et décide :

D'approuver la soumission de Messieurs Cattenod et Grut pour la vente du terrain choisi.

D'approuver le projet de construction d'une maison d'école présentée par M. Pourretrod, architecte à Lons la Saunier.

De voter pour la dépense, tous

fonds disponibles de la commune et ceux à réaliser par suite d'un impôt extraordinaire.

Lucien Duraffourg Maire et Gindre Casimir, Cattenod Casimir, Grandvuiet Xavier, Regard Jean-Pierre, Cattenot Marc, Duraffourg Eugène, Manteaux J. E. adjoint, Chamberland Jean-Claude, Brocard Jean Etienne.

16 février 1868

Le traitement de l'instituteur est fixé à la somme de 600 F.

Dépenses accessoires, loyer maison d'école, frais impression ... vote d'une somme de 201 F.

La rétribution scolaire due par les parents d'élèves sera arrêtée à 1,60 F. par mois ou à 8 F. par an par abonnement. Par contre, le traitement de l'institutrice est fixé à 350 F. et les dépenses accessoires à 76 F. Idem pour la rétribution scolaire.

L'utilité des cours d'adultes n'étant plus à démontrer, le conseil décide du vote d'une somme de 50 F. en faveur de l'instituteur chargé de ce service, pendant l'hiver 1868 – 1869.

Il est également voté une somme de 40 F. destinée à pourvoir aux dépenses de chauffage et d'éclairage de ce cours.

Le Conseil approuve le plan de la future école et décide la charge des travaux à exécuter. Il décide de rembourser à l'institutrice Melle Céline Chambard, une somme de 15 F. dépensée pour réparation de son logement (travaux de remise au propre).

14 mai 1868

Le Conseil vote une somme de 5 F. pour aider à pourvoir aux frais de création d'un concours entre les élèves des écoles communales et aux distributions des récompenses aux lauréats.

La taxe à payer pour chacun des habitants qui prendront part à la distribution de la coupe affouagère de 1869 est fixée à 15 F. par feu. Le nombre des affouagistes est d'environ 90.

Le salaire des gardes champêtres forestiers est fixé à 160 F. Les frais généraux d'administration à 66,30 F. et les frais d'exploitation et travaux en charge en forêt à 150 F.

Insuffisance de ressources communales : le conseil municipal vote 5 centimes additionnels au principal des 4 contributions directes et 3 journées de prestation en nature.

17 mai 1868

Le conseil vote le budget de 1869 qui se caractérisera par un déficit de 566,21 F.

Il délibère : la commune de Ney sera imposée en 1869 de la somme de 566,21 F. représentant 0,248 centimes additionnels au principal des 4 contributions directes.

Juin 1868

Pour construction de l'école, à l'unanimité, le conseil municipal vote un emprunt de 10 000 F. à la Caisse des Consignations au tarif de 4 % remboursable en 5 années, au moyen de 4 coupes de bois extraordinaires et un impôt

extraordinaire de 0,90 par franc au principal des 4 contributions directes pendant 5 ans.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de certains habitants au sujet de l'emplacement de l'école, ceux-ci préféreraient le « Chazal » Bonnefoy et Rousseaux.

19 septembre 1868

Le conseil prend connaissance d'une lettre de Monsieur Lamy, professeur à l'Ecole Centrale à Paris par laquelle il demande l'autorisation de prendre l'eau en excès à la fontaine qui se trouve près de sa maison, attendu que ce trop plein s'infiltrait dans le sous-sol.

Le conseil municipal considérant que l'eau en excès porte un préjudice réel à la maison de Monsieur Lamy autorise à l'unanimité la famille Lamy à prendre l'eau du trop plein à son origine pour la conduire où bon lui semblera.

6 décembre 1868

Le Maire communique au conseil municipal une circulaire de Monsieur le Préfet par laquelle ce magistrat fait ressortir les avantages de la conversion en tâches, de prestations non rachetées en argent. Il propose en conséquence d'adopter ce mode de délibération en ce qui concerne le rôle de l'année 1869. Le conseil délibère et décide que les prestations non rachetées en argent pour 1869 seront converties en tâches. Le tarif annexé à la circulaire de Monsieur le Préfet servira de base à la conversion.



Jean Caseaux

DANS LE MONDE EN 1868



Isabelle II d'Espagne

- Destitution de la reine d'Espagne Isabelle II (Dynastie Maison de Bourbon).
- Invention par le Français G. Leclanché de la pile électrique utilisant comme électrolyte le chlorure d'ammonium et comme dépolarisant le bioxyde de manganèse.
- Découverte des premiers restes de l'homme de Cro-Magnon aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne).
- Découverte de l'hélium dans le spectre du Soleil par le Français J. Janssen et le Britannique J. N. Lockyer.
- La première course cycliste se déroule entre Paris et Saint-Cloud.
- Triomphe de Johannes Brahms avec « Requiem Allemand ».
- Première classification des étoiles d'après l'aspect de leur spectre, par l'Italien A. Secchi.
- Invention de la photo couleur par le Français Louis Ducos du Hauron.
- Invention de la machine à écrire par l'américain Christopher Latham Sholes.

MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR DE VÉGÉTAUX

Actuellement, les habitants des secteurs ARBOIS, CHAMPAGNOLE POLIGNY apportent chaque année 1300 tonnes de végétaux dans les 3 déchèteries. Ceux-ci sont acheminés jusqu'à DOLE pour être transformés en compost.

Ces déchets contiennent approximativement 80 % d'eau. Il est facile

de comprendre que cette pratique est à la fois un mauvais calcul économique et un mauvais choix écologique. Un mauvais calcul économique en raison des coûts de stockage, de transformation et de transport qui se répercutent tôt ou tard sur votre facture ; un mauvais choix écologique : est ce bien rai-

sonnable de dégager des gaz à effet de serre pour transporter principalement de l'eau ?

Le SICTOM s'est alors interrogé sur la manière de faciliter la transformation de ces déchets par vous-même, pour en faire du compost ou du paillage très utile à vos arbres et à votre jardin. Le compost constitue un apport organique naturel et précieux dont chacun connaît les vertus, le paillage permet d'économiser l'eau et de réduire l'utilisation des herbicides.

Il va de l'intérêt de tous de trouver une solution qui vous permette de valoriser vous même vos déchets verts à la maison.

Le SICTOM a donc décidé de mettre gracieusement à votre disposition, un broyeur que vous pourrez emprunter à votre déchèterie.

La réservation s'effectuera sur la base d'une convention garante du bon usage et du retour de l'appareil en bon état.



SICTOM de la Région
de Champagnole

reil en bon état.

SICTOM de la Région de Champagnole
11 avenue Edouard Herriot
39300 CHAMPAGNOLE
Tel 03.84.52.06.64 -Fax 03.84.52.05.91

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

2010

janv.-10							févr.-10							mars-10						
L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				
avr.-10							mai-10							juin-10						
L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di
			1	2	3	4					1	2		1	2	3	4	5	6	
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													
juil.-10							août-10							sept.-10						
L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di
			1	2	3	4							1			1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												
oct.-10							nov.-10							déc.-10						
L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di	L	Ma	Me	J	V	Sa	Di
			1	2	3		1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

légende

Bac bleu : 1 lundi sur 2, sauf jour férié (report au mercredi)

Bac Gris : le mardi après-midi

Jour Férié.

L'ARRÊTÉ N'EST PAS QU'UN BRUIT

Même s'il peut paraître évident de chercher à vivre en bonne intelligence, dans le respect de ses voisins, Il est parfois nécessaire pour le bien de tous de fixer des règles pour encadrer telle ou telle activité.

Ainsi le 10 juillet 2009, dans le but de favoriser la tranquillité publique, un arrêté du Maire, sur avis du Conseil Municipal, est venu compléter la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le bruit.

En voici un extrait comportant les horaires autorisés, à toutes fins utiles :

Article 1 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

A cet effet, le fonctionnement des appareils de bricolage ou de jardinage cités à l'article 4 de l'arrêté n° 90-927 du 24 janvier 1991 du Préfet du département du Jura est fixé

sur le territoire de la commune de
Ney :

- Du lundi au samedi
de 8 H 30 à 12 H 00
et de 14 H 00 à 19 H 30
- Le dimanche et jours fériés
de 10 H 00 à 12 H 00

Article 2 :

Il est rappelé aux utilisateurs des engins susvisés qu'ils ne doivent pas dépasser les valeurs d'urgence (nombre de décibels) prévues par le décret ministériel n° 88-523 du 5 mai 1988.

Article 3 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

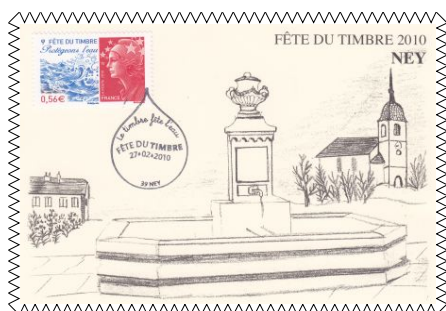
Article 4 :

Le Maire, le Commandant de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

FÊTE DU TIMBRE 2010

Dans le cadre de la journée nationale annuelle, la société philatélique champagnolaïse avait choisi le Briska pour organiser les 27 et 28 février 2010, la fête traditionnelle du timbre. Cette manifestation a fait connaître notre village à des collectionneurs et amateurs venus de toute la région.

Une carte postale de Ney, toujours en vente, a été éditée spécialement et pouvait être expédiée par Poste, tamponnée de la « flamme premier jour » avec un cachet « spécial NEY ». Un évènement exceptionnel qui mérite d'être souligné.



Pas un bruit ne filtre sous le manteau blanc de l'hiver. Le jardinage, ce sera pour plus tard.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Les élèves de NEY, avec leur Maître M. Philippe Suescun, ont participé en 2009 au Concours National de la Résistance initié par l'ONAC à l'occasion du 90e anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918. Uniques représentants du Jura, ils ont réalisé un livre-fiction relatant le parcours de Marius Lepeule, poilu local cité au monument aux morts mais inexplicablement absent sur le vitrail de l'église de NEY. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette belle initiative lors de l'édition probable du livre pour les calins.

COMMUNE DE NEY

Mairie
Le Briska
Route de Champagnole
39300 NEY



Téléphone : +33 (0) 3 84 52 56 29
Télécopie : +33 (0) 3 84 52 27 67
Messagerie : mairie.ney@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le blog
neyinfo.ney-jura.fr

AUTOUR DE L'ECOLE

Ecole de Ney :

Directeur : Philippe Suescun
Tel. 03.84.52.56.96

Ecole de Cize :

Directrice : Hélène Gouhenant
Tel. 03.84.52.34.33

Horaires des bus :

RPI Ney-Cize

lundi,
mardi,
jeudi,
vendredi

CIZE	08:15	13:15
NEY	08:25	13:25
CIZE	08:35	13:35
NEY	11:35	16:35
CIZE	11:45	16:45
NEY	11:55	16:55



MAIRIE	8:30	9:00	9:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30
lundi																							
mardi																							
mercredi																							
jeudi																							
vendredi																							
samedi																							

AGENDA 2010

DATES	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
LE VENDREDI 15/01/2010	REPAS DES RETRAITES ET VŒUX	MAIRIE	BRISKA
LE DIMANCHE 07/02/2010	THE DANSANT ST VALENTIN	LES JOYEUX CALINS	BRISKA
LE SAMEDI 13/02/2010	TEUF AND CO	COMITE DES FETES	BRISKA
LE DIMANCHE 07/03/2010	CHOUROUTE	CLUB DES DAPHNES	BRISKA
LE SAMEDI 13/03/2010	SOUPER DANSANT	ASS CERISIERS-CALINS	BRISKA
LE SAMEDI 27/03/2010	COUSCOUS	AS NEY FOOT	BRISKA
LE LUNDI 19/04/2010	COMMENT COMPOSTER !	SICTOM	BRISKA
LE DIMANCHE 25/04/2010	VIDE GRENIER	ASS CERISIERS-CALINS	CIZE
LE SAMEDI 08/05/2010	CEREMONIE DU 08 MAI	MAIRIE	MONUMENT AUX MORTS
DU SAMEDI 22/05/2010 AU LUNDI 24/05/2010	RECEPTION DES ALLEMANDS DE NEY	COMITE DES FETES	NEY
LE SAMEDI 12/06/2010	FETE DES ECOLES	ASS CERISIERS-CALINS	BOULODROME
LE SAMEDI 05/06/2010	FETES DES MERES	COMITE DES FETES	BRISKA
LE SAMEDI 03/07/2010	FEUX DE LA ST JEAN	COMITE DES FETES	BRISKA
LE DIMANCHE 04/07/2010	MONTEE DU MT RIVEL	COMITE DES FETES	CHAMPAGNOLE
LE MERCREDI 14/07/2010	LA GRANDE TABLE	COMITE DES FETES	RUE DE L'EGLISE
LE SAMEDI 21/08/2010	CONCOURS DE PETANQUE	LE BIBERON CALIN	BOULODROME
LE DIMANCHE 07/11/2010	LOTO	COMITE DES FETES	BRISKA
LE JEUDI 11/11/2010	ARMISTICE 1918 suivi de la CHOUROUTE	MAIRIE	MONUMENT puis Briska
LE VENDREDI 31/12/2010	REVEILLON ST SYLVESTRE (sous réserve)	AS NEY FOOT	BRISKA